

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9, rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis le samedi 24 janvier 2015 à l'hôtel Ibis, 13 rue du Val de Marne, Gentilly, 94250 sur convocation écrite du président en date du 27 janvier 2015

1. Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Joël RENAULT	Secrétaire général
Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral nation
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe

Excusés

Henri MIAU	Vice-président délégué
Jean-Claude WACH	Trésorier

Assistent à la séance :

Marie-Paule FERNEZ	DTN
Mireille SEGERIE	Assistante de direction

Le Président Marc Truffaut ouvre la séance le mercredi 4 février 2015 à 18h00.

1. Visite de locaux

Les membres du bureau se déplacent à 17h00 pour visiter 350m² dans le 15^{ème} arrondissement, à deux pas de la rue Daudin, 3 rue Cépré, Paris 75015.

Ce local pourrait héberger le siège, il offre des possibilités d'aménagement important : bureaux individualisés ou par pool, salles de réunions, salles de stockage matériel et archives, accès à deux places de parking. Un rafraîchissement est nécessaire, le devis des travaux à effectuer est à établir rapidement, il pourrait servir de base à la négociation du prix d'achat, il faut compter 600€/m²

Le montant des charges est d'environ 17€ HT/ m² annuel.

Les membres du bureau sont séduits et chacun se projette déjà dans ce lieu. L'investissement est de 125 000€ négociable, l'agent immobilier baisse également son pourcentage de frais de 5 à 4%. Le prix au mètre carré est de 3700€/m² au lieu de 8000€ couramment pratiqué.

Affaire à suivre, Manon Vaujour doit visiter la semaine deux autres locaux.

2. Rappel de la composition du bureau

Il est fait un rappel de la genèse de cette instance, c'est une décision du dernier comité.

Cette instance est reconsidérée comme un bureau exécutif, comprenant le président, les 4 vice-présidents, le trésorier, le SG, la SG adjointe et la DTN.

Ce bureau préparatoire aux comités directeurs et chargé du suivi et de la mise en œuvre ses décisions. Comme l'équipe de la DTN se réunit habituellement tous les premiers mercredis du mois pour faire un point

sur ses dossiers, il est intéressant d'établir des liens entre le technique et le politique à cette occasion. C'est pourquoi la réunion du « bureau exécutif » se déroulera tous les premiers mercredis du mois à 18h au siège.

3. Préparation au Congrès et à l'AG fédéral

Le document présentant le programme du congrès est amendé en tenant compte des dernières informations, du message fédéral, de la place de nos partenaires...

L'ordre du jour de l'AG est passé en revue, un hommage sera rendu en début d'assemblée générale à ceux qui nous ont quittés.

La date de retour des rapports au SG est fixée au 15 février.

4. Les statuts

Les nouveaux statuts devront être votés en 2016 puis être envoyés pour approbation au ministère de l'intérieur et au ministère des sports.

Ils devront tenir compte de la réforme territoriale, quelles seront les compétences des ligues et des comités départementaux ?

5. La réforme territoriale

Il est évoqué que certaines régions ont dans leur fonctionnement déjà fusionné.

Pour le CNDS, le fonctionnement territorial sera la règle pour les nouvelles régions. Marie-Paule doit se rendre à une réunion traitant de ce sujet prochainement.

Un séminaire en octobre abordera le thème de la réforme territoriale qui est important pour l'avenir de nos instances, il sera suivi du conseil des présidents en décembre.

6. Licences

Une étude sur des prestataires informatiques est réalisée en ce moment. Siaka termine la rédaction du cahier des charges qu'il soumettra prochainement.

Trop de courriers nous reviennent pour destinataires inconnus, il se peut que se soient des clubs en sommeil mais il y a également de mauvaises coordonnées pour les clubs actifs. En conséquence, à la première connexion de la saison, il sera demandé aux clubs de valider les noms des 3 dirigeants ainsi que les coordonnées du club.

Il sera proposé aux clubs de dématérialiser les licences de leurs adhérents sur papier simple.

Discussion autour du prix des licences dirigeants.

La licence « officiel », dans l'immédiat, le certificat médical sera obligatoire que pour les sports collectifs et le ski.

Une précision devra être demandée à Allianz.

7. Agenda fédéral

Le président souhaite très fortement qu'un calendrier regroupant tous les activités fédérales soit mis en place. Il comprendrait, les dates des comités directeurs, des bureaux, de l'AG fédérale, des AG de ligues, des séminaires, des réunions de la DTN, du département sport, de toutes les commissions...

C'est un immense travail de fond, le SG réfléchira avec notre informaticien des modalités de mise en œuvre. Le calendrier Outlook présent sur chaque surface serait une première porte d'entrée ?

Dans un deuxième temps, il conviendrait d'avoir un panneau (synthétique ou synoptique) comprenant les actions et le suivi du projet fédéral.

8. Projet de création d'une CNC des parents et entourage des sportifs

Le SG et l'adjointe au SG présentent rapidement un premier jet de leurs réflexions. Le débat évoque la représentativité, il faut que des régions soient représentées (7-8), des parents de sportifs de HN (3), de l'APAJH et de l'UNAPEI.

Un questionnaire sera envoyé aux comités départementaux et aux ligues pour mesurer l'implication des parents et de l'entourage des sportifs.

Cette CNC doit être une force de réflexion et de proposition, elle pourrait mesurer les orientations fédérales.

Pour une meilleure représentation, il n'est pas souhaitable que les membres des bureaux des ligues et comités départementaux soient partie prenante.

Une première réunion aura lieu en 2015, ensuite, elle se déroulera comme la CNC des sportifs, la veille de l'assemblée générale.

9. Recrutement du directeur exécutif

12 candidatures sont arrivées au siège, la date limite du dépôt des candidatures est fixée au 14 février. Les entretiens se dérouleront le vendredi 27 février.

10. Transformation

Evocation du fonctionnement, des forces et faiblesses.

Il faut relancer les CQP et les DES.

11. La DTN

Une demande des cadres qui souhaitent être impliqués dans la certification du DE.

Ils souhaitent que le pool des certificateurs soit augmenté pour intégrer les cadres qui souhaiteraient en faire partie.

AQSA : il faut recenser par discipline les modules 1 effectués afin de proposer des modules 2 par disciplines et/ou par régions.

La clarification des remboursements est demandée (il peut y avoir une ligne pour trois remboursements).

Nous avons reçu du CPSF, des invitations pour les 1^{er} Jeux Européens Paralympique qui se dérouleront en Croatie du 16 au 19 juillet 2015. Sont concernés les jeunes de – 16 ans, – 20 ans. Il y aura 2 classes : les DI et les trisomiques. Que faut-il en termes d'éligibilité ? La fin des inscriptions est fixée vers la période 13-25 avril, le coût sera de 390€.

Une interrogation sur les minimas de qualifications ?

12. Global Games 2015

Le lieu où se dérouleront les jeux est changé, ils se dérouleront à Quito à une altitude de 2850m. En conséquence, le départ de la délégation se fera plus tôt afin de permettre à nos athlètes de s'acclimater à l'altitude.

13. Travaux dans les locaux de la rue R Losserand

Des devis ont été réalisés par plusieurs entreprises, le choix sera fait prochainement.

14. Médical

Pour les Global Games, il y a lieu d'établir un dossier médical restreint pour tous les sportifs.

Il conviendra d'effectuer une formation anti-dopage pour les sportifs.

Réunion de la SMR, la semaine prochaine.

Une lettre de mission sera expédiée à l'intention des kinés.

Pour les médecins de l'équipe de France, il sera fait un contrat stipulant entre autres qu'il y aura deux versements annuels.

Pour la commande de pharmacie, les kinés enverront leur état de besoin à Catherine Fayollet.

15. Divers

Le compte-rendu des actions est à envoyer au Crédit Coopératif pour le versement de la 2^{ème} partie de la subvention.

Pour l'instant, il n'y a pas de DSF nommé pour le Judo.

Un organisateur pour le France de Badminton 2015-2016 est activement recherché.

16. Passage en revue des décisions du comité directeur en date du 24 janvier 2015

De petites modifications y sont apportées.

Décision	Personne chargée du suivi
Bureau exécutif Le bureau exécutif se réunira tous les premiers mercredis du mois pour préparer les comités directeurs et assurer la mise en œuvre de leurs décisions.	Marc TRUFFAUT Joël RENAULT
Eligibilité Le bureau rédigera une note sur le processus d'éligibilité à partir des pistes exprimées le 12 décembre dans le cadre de la réunion des présidents de ligues. Henri Miau adressera aux membres du bureau une note spécifique comprenant les extraits du PV relatifs à ce thème. <ul style="list-style-type: none">le congrès fédéral (veille de l'AG) de mars 2015 puisse réfléchir également sur le thème de l'éligibilitéles commissions sportives s'emparent du dossier des règlements sportifs en 2015 et 2016 afin de pouvoir intégrer les évolutions nécessaires dans les nouveaux règlements 2017.	Henri MIAU Catherine FAYOLLET Yves OBIS Marie-Paule FERNEZ
Licences Le Comité directeur décide de la création d'une licence « autre pratiquant » pour la saison sportive prochaine, différente de celle de dirigeant et bénévole, destinée aux familles, amis et toutes les personnes souhaitant rejoindre le SA. Cette licence ne permettra pas la participation aux compétitions inscrites aux programmes de la FFSA et de ses instances déconcentrées	Joël RENAULT Henri MIAU Siaka MANSALY Sandra DECRESCENZO
Projet de création d'une structure Le comité directeur approuve la première étape du projet de création d'une structure de suivi éducatif et socio professionnelle pour les sportifs de haut niveau de la FFSA et en demande la poursuite de l'étude de faisabilité.	Marc TRUFFAUT Marie-Paule FERNEZ
CNC des familles Le comité directeur décide de mettre en place une commission consultative des familles. Il charge Joël Renault de faire des propositions de modalités de mise en œuvre.	Joël RENAULT Marie-José LALLART
Global Games Le comité directeur décide d'inviter aux Global Games les principaux partenaires financiers de la FFSA, Malakoff Médéric, Société générale, Française des Jeux, à un représentant du ministère des sports.	Marc TRUFFAUT Henri MIAU Jean-Claude WACH
Fédérations internationales Le comité directeur s'exprime favorablement sur - l'accompagnement de la création d'une fédération internationale d'Athlétisme pour les personnes en situation de Handicap. -à la mise en œuvre de fédérations internationales spécifiques aux personnes en situation de handicap mental, par discipline sportive.	Marc TRUFFAUT

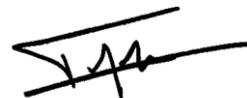
Club des parlementaires Le comité directeur décide d'adhérer au club des parlementaires.	Jean-Claude WACH
Séminaire des élus et de la DTN Le comité directeur valide la tenue d'un séminaire des élus et de la DTN en 2015 sur l'avenir de la FFSA, horizon 2015 – 2025. Une journée en commun sera programmée en octobre 2015, le séminaire pourrait-être programmé en janvier 2016	Henri MIAU Joël RENAULT Marie-Paule FERNEZ
Travaux situés rue Losserand Le comité directeur confie au bureau exécutif la mission de suivre le dossier de réhabilitation de la fin des travaux des locaux de la FFSA situés au 182 rue R Losserand.	BUREAU EXECUTIF
Département Sport La FFSA décide de -créer une commission Taekwondo SA et d'établir des règlements SA. -que le cahier des charges de chaque discipline sportive devra mentionner le nombre d'arbitres nationaux présents sur les championnats de France et l'obligation pour les Cols de recruter ces arbitres diplômés FFSA. - valide le questionnaire « bilan de la manifestation » -augmente d'un euro le cadeau fédéral (de 4 à 5€) pour les championnats de France.	Yves OBIS Marie-Paule FERNEZ
Défi aquatique Le Comté directeur souhaite le maintien du défi aquatique et suggère que celui-ci soit jumelé avec la journée APAJH.	Marie-Paule FERNEZ Yves OBIS Roy COMPTE

Attention le comité directeur d'octobre est repoussé d'une semaine, il aura lieu les 10 et 11 octobre et pourrait se dérouler à Voiron.

La séance est close à 23 h 00



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président